

***Damien ABAD***  
*Député de l'Ain*  
*Conseiller Départemental*

Oyonnax, le 04 mai 2018

DA/RF/180502

Madame, Monsieur,

Vous avez bien voulu me faire part de vos propositions suite à l'annonce au discours de clôture des Assises nationales de la mobilité de Madame la Ministre en charge des Transports concernant la mise en place d'une réelle politique en faveur du vélo.

Je tiens à vous assurer que j'ai pris connaissance du message que vous m'avez transmis avec toute l'attention qu'il mérite et vous en remercie.

La pratique du vélo et son développement a été l'une des préoccupations majeures durant les Assises nationales de la mobilité.

Ignorer aujourd'hui l'attente en faveur d'une politique vélo sincère, structurée, assumée et financée me paraît d'autant plus inopportun que le développement de la pratique du vélo répond utilement à de multiples enjeux de société : santé publique, accès à la mobilité, revitalisation des quartiers et s'inscrit pleinement dans la transition écologique.

123 habitants du Haut Bugey ont répondu à une enquête menée par la Fédération des Usagers de la Bicyclette classant Oyonnax dans la catégorie D, moyennement favorable et se retrouve 21<sup>ème</sup> sur les 124 villes de 20 à 50 000 habitants dans cette catégorie.

Afin d'inciter la population à favoriser l'usage du vélo, à Oyonnax comme ailleurs, nous devons continuer à œuvrer en améliorant les dispositifs actuels comme pour l'indemnité Kilométrique Vélo, dont le principe a été créé par la loi de transition écologique pour la croissance verte (2015) et permettant la prise en charge par 'employeur de tout ou partie des frais engagés par ses salariés se déplaçant à vélo. Une expérimentation encadrée par l'ADEME a d'ailleurs montré que la mesure est efficace en termes de report modal, surtout dans les villes moyennes.

***Damien ABAD***  
*Député de l'Ain*  
*Conseiller Départemental*

Sensible à la pratique du vélo et sous l'ancienne législature, je me suis associé avec plusieurs de mes collègues en déposant un amendement visant à restaurer le caractère obligatoire de l'indemnité kilométrique vélo.

En outre, en tant que président du Conseil départemental de l'Ain, j'ai mis en œuvre le premier plan départemental en faveur du vélo visant à favoriser les modes doux.

Sachez que vous pouvez compter sur mon soutien sur ce sujet. Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations les plus sincères.

**Damien ABAD**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Abad', written in a cursive style.